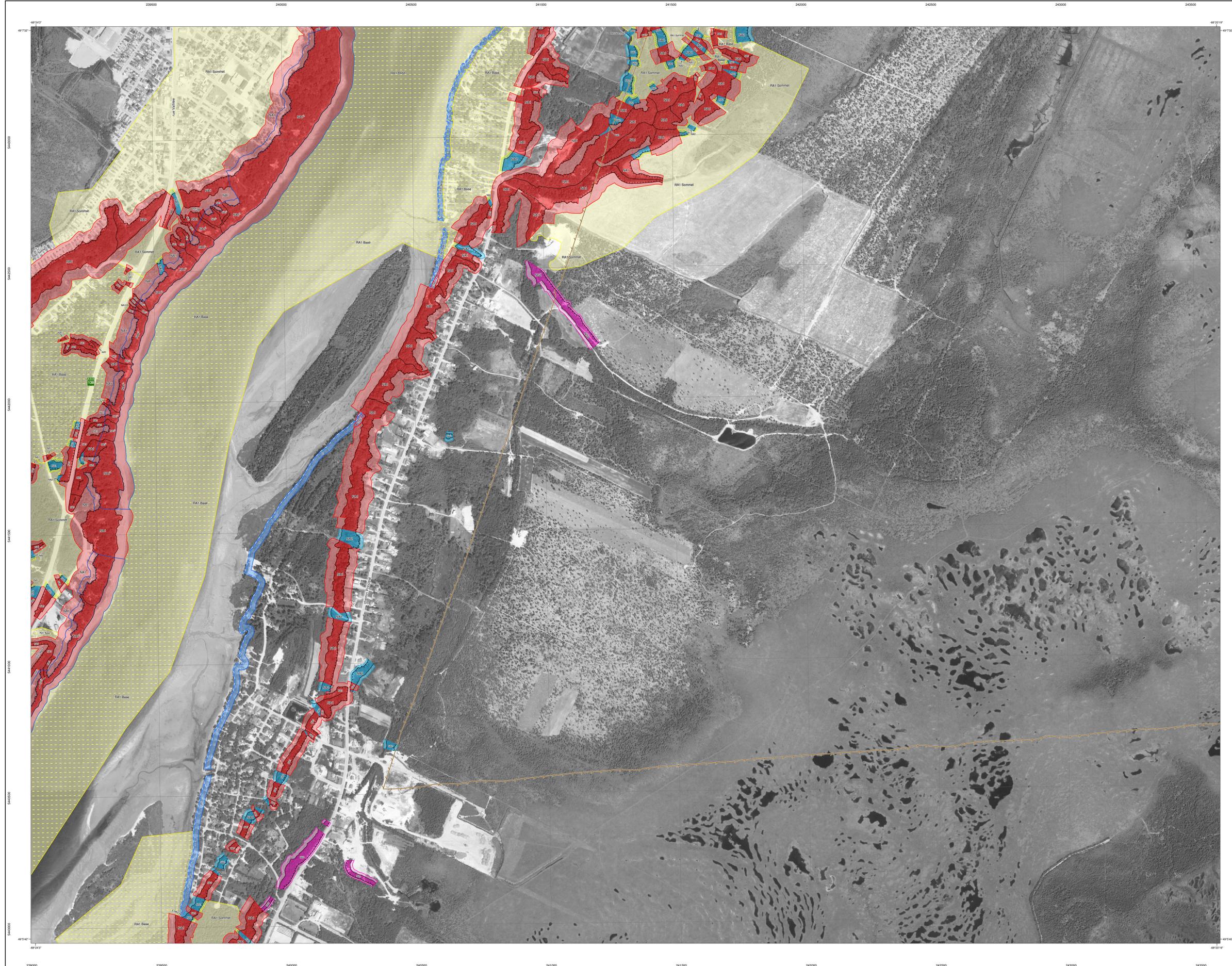


# Rivière Saint-Athanase Ouest

22F01-050-0403



Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe de Saint-Laurent	
<b>NA1</b>	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
<b>NA2</b>	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique.
<b>NA3</b>	Zone composée de sols à prédominance sabineuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique.
<b>MS2</b>	Zone composée de dépôts récents dont le talus a approximativement moins de 5 mètres de hauteur et est susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe de Saint-Laurent.
<b>E</b>	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue.
<b>RA1 Sommet</b>	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'effacement de débris provenant des zones RA1 Sommet.
<b>RA1 Base</b>	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue.
<b>RA1/NA2</b>	Zone E pouvant également être affectée par l'effacement de débris de glissement de terrain provenant d'une zone RA1 Sommet.
<b>RA1/NA3</b>	Zone E pouvant également être affectée par l'effacement de débris de glissement de terrain provenant d'une zone RA1 Sommet.

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

	Sommet du talus
	Base du talus
	Ligne de cote
	Limite du relevé lidar aéroporté

## Avis à l'utilisateur

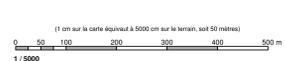
Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion des berges prescrites par le gouvernement du Québec. Cette carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation proposée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain ou par l'érosion des berges, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

## Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, système de coordonnées planés du Québec (SCQP), fuseau 6
Longitude d'origine (méridien central)	67°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999



## Sources

<b>Données</b>	Zone d'érosion et lignes de cote	Organisme	Ministère de la Sécurité publique et Chaire de recherche en géoscience côtière	Date / Année	2010
	Topographie de référence par relevé lidar aéroporté		Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports		16 mai 2007
	Topographie de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000		Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles		14 mai 2005
	Orthophotographies numériques		Gouvernement du Québec		juin à août 2013

**Réalisation**  
 Direction des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports  
 Direction du laboratoire des chaussées  
 Service de la géotechnique et de la géologie  
 Version 2.0 (mai 2016)

© Gouvernement du Québec  
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2016